

DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA CGT ÉDUC'ACTION94

CDEN DE REPLI



07 OCTOBRE 2025

Madame la préfète, Monsieur le directeur académique, Mesdames et Messieurs les représentant·es des collectivités locales,

Aujourd'hui se réunit le CDEN qui aurait dû se tenir vendredi dernier, mais que les organisations syndicales de l'éducation ont choisi de ne pas honorer. Les annonces des gouvernements successifs ont déclenché une forte mobilisation des travailleuses et travailleurs. Les 3 dates de grève nationale dès début septembre sont inédites et ont été largement suivies. Elles se sont ajoutées aux grèves locales d'établissements et d'écoles dénonçant le manque de moyens. Le rejet massif de toute austérité ou de toute année blanche dépasse même les centaines de milliers de grévistes. Nous le répétons encore une fois : en période d'inflation, un gel correspond à une baisse ! Pour nous, c'est à la fois une baisse de salaire, une dégradation constante de nos conditions de vie. Les prix continuent d'augmenter, la pauvreté explose et l'accès aux soins devient de plus en plus difficile. Les cadeaux aux entreprises et aux plus riches sont, eux, bien moins remis en question par le gouvernement.

Les services publics sont à l'os, et il faudrait encore rogner sur nos budgets, sans jamais remettre en question les plus de 200 milliards d'aides publiques consenties aux entreprises chaque année, sans contrepartie ? Tout sur le terrain vous prouve que le bateau coule et que les personnels sont à bout. Une enquête de l'OCDE a été publiée : sur l'ensemble des enseignant·es interrogé·es, celles et ceux exerçant en France affichent le taux de satisfaction de leur métier le plus en baisse et ce, sur 55 pays. Une des raisons principalement évoquées est l'insuffisance des salaires, notamment en milieu de carrière. A leurs côtés, nous demandons une augmentation immédiate des salaires, le dégel et rattrapage du point d'indice et son indexation sur l'inflation.

Comment ceux qui gouvernent peuvent imaginer nous essorer encore davantage ? A ce niveau de mépris et de dégradation des conditions de travail et d'apprentissage, on peut clairement parler de violence institutionnelle.

L'ensemble des organisations syndicales ici présentes peuvent vous dresser une longue liste de mails ou appels reçus évoquant une terrible souffrance des collègues. Voulez-vous quelques exemples pour percevoir un peu plus ce que certain·es vivent ? Je pense particulièrement à une collègue AESH qui exerçait l'année dernière dans le premier degré et s'est blessée à l'épaule. Pourquoi, parce qu'elle devait porter l'enfant qu'elle avait en charge ? Pourquoi ? Parce que l'ascenseur était en panne. Suite à une opération

elle ne peut désormais plus porter de charges lourdes. Elle ne peut donc plus exercer son métier, qu'elle faisait en touchant un salaire de misère. Elle n'a pas, non plus, de perspective autre. Voilà un exemple des souffrances qui se répandent dans l'Education nationale. Voilà un exemple des situations auxquelles nous sommes confronté-es, et que l'administration doit regarder en face !

Mes collègues ici présent-es ont déjà évoqué la fermeture de classes alors que la rentrée était déjà passée. Cette gestion catastrophique a entraîné des grèves soutenues par les parents jusqu'à Saint Mandé et Bry sur Marne. Et pourquoi ces parents se sont-ils mobilisés ? Parce qu'ils ont été impactés par cette brutalité. Infliger ces fermetures est une violence immense : une violence faite à des enfants dont la psychologie et la sécurité affective sont en construction ; une violence faite à des personnels en toutes circonstances impliqués dans leur tâche, ayant constitué leurs classes avec soin et après de nombreuses heures de travail. C'est aussi un appel du pied à l'enseignement privé, qui peut sembler une solution plus sécurisante pour les parents qui peuvent se le permettre.

Nous dressons également un bilan alarmant concernant l'inclusion. Les AESH, toujours en nombre insuffisant, doivent parfois accompagner jusqu'à 4 élèves dans un même cours. Certain-es élèves notifié-es pour un accompagnement individuel ne peuvent pas bénéficier de l'accompagnement auquel ils et elles ont droit. L'inclusion est un droit, et l'application de ce droit suppose des moyens. Elle suppose aussi d'avoir une vision globale du handicap en terme de matériel, de mobilier, de formation et d'intervenant-es. L'annonce récente de la suppression par Valérie Pécresse des subventions de la région IDF aux MDPH est un symptôme supplémentaire de ces coupes budgétaires néolibérales à rebours de toute considération sociale. Nous ne pouvons nous satisfaire d'un tel taux d'encadrement et continuons de revendiquer la création d'un statut de fonctionnaire de catégorie B pour nos collègues AESH, seul moyen de recruter de manière pérenne et dans des conditions de travail acceptables.

Le mépris, c'est aussi de ne pas payer celles et ceux qui travaillent. Seule la fonction publique se permet de façon ritualisée ne pas rémunérer ses personnels à la fin du mois du septembre ! Encore cette année, les personnels contractuels furent nombreux, en septembre, à ne pas recevoir de salaire. La première reconnaissance des travailleuses et des travailleurs est le salaire : c'est une attaque inadmissible faite à leurs droits les plus élémentaires. Face à leur désarroi, je vous laisse juger l'indigence de la réponse qui a été apportée par les DPE : « La MGEN vous fera un prêt à taux 0 d'ici quelques jours. » Sans d'ailleurs même se renseigner au préalable sur leur mutuelle... C'est inacceptable !



L'Education Nationale ne peut pas uniquement compter sur la conscience professionnelle des collègues pour tenir debout. Quid des directrices et directeurs d'école qui exercent cette mission de façon bénévole ? Que dire à ces collègues qui s'investissent pleinement dans leurs missions ? Prenez RDV avec le service social ? Les demandes de RDV restent parfois en suspens pendant des mois. Remplissez un dossier pour la CAAS ? Cela ne rentre pas dans les prérogatives de cette commission et, qui plus est, les dossiers pour la cession du 16 octobre sont déjà enregistrés. Doit-on alors leur dire, « un peu de patience, vous serez bientôt payé-es ? » Vous croyez sérieusement que cette explication fonctionne avec les mairies pour payer la cantine, les centres aérés ? Avec EDF pour payer l'électricité ? Avec les banques pour éviter les agios ?

Avec un tel traitement, comment penser que l'Education Nationale arrivera à nouveau à devenir attractive ? Les postes non pourvus, tout comme les remplacements non effectués, deviennent le lot commun des écoles et des collèges du Val-de-Marne. Ce sont autant d'heures de cours perdues pour les élèves, notamment dans les zones où l'école joue un rôle central.

A cette dégradation affligeante des conditions de travail s'ajoutent des réformes successives qui font perdre aux collègues le sens même de leur enseignement : la liste s'accumule depuis des années et la preuve même de leur inefficacité est illustrée par les volte-faces réalisées par le ministère lui-même. Ce fut le cas pour les classes prépa-secondes, pour les groupes de niveaux mais aussi pour le fameux parcours en Y de la voie pro désormais réduit à peau de chagrin. Le seul résultat pérenne de cette réforme est la diminution d'heures de cours, notamment en matières pro. Nous exigeons l'annulation totale de ce parcours différencié qui n'a aucun sens pédagogique et livre les élèves les plus précaires aux entreprises.

Tout cela est-il bien à la hauteur de l'Ecole publique, gratuite, laïque, inclusive et émancipatrice à laquelle nous aspirons ? Certainement pas. Contrairement à ce que nous entendons perpétuellement : non, nous n'avons pas d'économies à faire dans nos services publics en général, et à l'Ecole en particulier. Les pouvoirs publics doivent réagir, reprendre les revendications portées par les travailleuses et les travailleurs, et ainsi répondre à l'urgence sociale. Nous revendiquons une hausse massive du budget de l'Education Nationale et des collectivités territoriales. Nous continuerons de nous mobiliser face à chaque attaque contre nos droits, contre chaque coupe budgétaire, et pour améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage de l'ensemble de nos élèves.

